

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE

Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile

DÉLIBÉRATION PARITAIRE n° 1 - 19 relative à la détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage utilisés par les entreprises de la branche

Les organisations soussignées,

Vu l'article 39 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel »,

Vu le décret n°2018-1345 du 28 décembre 2018 relatif aux modalités de détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage,

Considérant qu'au 31 décembre 2017, la branche des services de l'automobile comptait 24 515 apprentis ; que près de 80% des jeunes soit 22 372 étaient engagés dans des contrats d'apprentissage dont l'objectif était l'obtention d'un titre à finalité professionnelle ou diplôme inscrit au RNCSA.

Convient de ce qui suit :

Article 1^{er} - Les organisations soussignées conviennent de déterminer, pour les formations utilisées par les entreprises relevant de la branche, le niveau de prise en charge du contrat d'apprentissage, pour chaque diplôme ou titre à finalité professionnelle préparé.

Ce niveau correspond à un montant annuel forfaitaire. Il est établi pour une période minimale de deux ans.

Article 2 - L'état détaillé des niveaux de prise en charge est annexé à la présente délibération (2 feuillets) ;

Article 3 - Les organisations soussignées demandent à l'ANFA de communiquer à France Compétences la présente délibération avant le 1^{er} février 2019, et de remettre au secrétariat de la CPN, en avril 2021, un premier bilan de son application.

Article 4 - Les organisations soussignées conviennent de réexaminer la liste annexée :

- Le cas échéant, dans le mois qui suit celui au cours duquel France Compétences aurait formulé des recommandations susceptibles de nécessiter sa modification ;
- En tout état de cause, lors de la CPN suivant celle au cours de laquelle le bilan visé à l'article 3 aura été présenté.

Fait à Suresnes, le 23 janvier 2019

Organisations professionnelles

C.N.P.A.
Conseil National des Professions de l'Automobile

ASAV

FNA

Organisations syndicales de salariés

FTM-CGT

FGMO-CFDT

FO Adfcaux

AFE - CGC

CFTC

Liste des formations inscrites au RNCSA et dispensées en apprentissage au 31/12/2017

Code diplôme	Intitulé du diplôme	Niveau	Effectifs branche	Taux de couverture branche	Niveau de prise en charge branche services de l'automobile
13531041	MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (MASTER)	I	1	0,15%	8 600 €
13531047	ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT DE PROJET (MASTER VALENCIENNES)	I	1	0,19%	5 900 €
17025006	INGENIEUR DIPLOME DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS, SPECIALITE MECATRONIQUE	I	32	62,75%	18 900 €
25025203	ORGANISATION, MANAGEMENT DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE (LP MARNE LA VALLEE)	II	42	95,45%	7 500 €
25031014	METIERS DE L'ENTREPRENEURIAT (LP CORSE)	II	1	0,20%	8 450 €
25031029	METIERS DE L'ENTREPRENEURIAT (LP POITIERS)	II	3	30,00%	6 350 €
32025215	MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A VOITURES PARTICULIERES (BTS)	III	929	95,58%	8 500 €
32025216	MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION B VEHICULES DE TRANSPORT ROUTIER (BTS)	III	216	73,72%	9 050 €
32025217	MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION C MOTOCYCLES (BTS)	III	110	96,49%	7 750 €
32031209	MANAGEMENT DES UNITES COMMERCIALES (BTS)	III	307	4,17%	6 800 €
32031210	NEGOCIATION ET RELATION CLIENT (BTS)	III	533	11,54%	6 800 €
32031407	ASSISTANT DE GESTION DE PME PMI A REFERENTIEL COMMUN EUROPEEN (BTS)	III	227	6,10%	6 800 €
32031408	COMPTABILITE ET GESTION (BTS)	III	51	2,70%	7 050 €
35031201	TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION (DUT)	III	121	6,84%	6 800 €
40025214	MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A : VEHICULES PARTICULIERES (BAC PRO)	IV	5005	87,32%	6 450 €
40025215	MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION B VEHICULES DE TRANSPORT ROUTIER (BAC PRO)	IV	626	63,49%	7 650 €
40025216	MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION C MOTOCYCLES (BAC PRO)	IV	401	91,97%	8 150 €
40025408	REPARATION DES CARROSSERIES (BAC PRO)	IV	860	92,97%	8 200 €
40030001	GESTION-ADMINISTRATION (BAC PRO)	IV	46	3,40%	6 000 €
40031202	COMMERCE (BAC PRO)	IV	256	3,48%	6 800 €
46X25201	CONSEILLER TECHNIQUE CYCLES (ANFA)	IV	35	66,04%	5 900 €
50025218	MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A VEHICULES PARTICULIERES (CAP)	V	6665	94,59%	4 700 €
50025219	MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION B VEHICULES DE TRANSPORT ROUTIER (CAP)	V	318	55,89%	5 500 €
50025220	MAINTENANCE DES VEHICULES OPTIONS C MOTOCYCLES (CAP)	V	560	90,47%	5 200 €
50025433	PEINTURE EN CARROSSERIE (CAP)	V	1136	89,52%	6 300 €
50031217	VENDEUR-MAGASINIER EN PIECES DE RECHANGE ET EQUIPEMENTS AUTOMOBILES (CAP)	V	69	72,53%	6 650 €
50025434	REPARATION DES CARROSSERIES (CAP)	V	3430	96,48%	5 100 €
01025118	REALISATION DE CIRCUITS OLEOHYDRAULIQUES ET PNEUMATIQUES (MC)	V	1	16,67%	6 200 €
01025207	MAINTENANCE DES MOTEURS DIESEL ET DE LEURS EQUIPEMENTS (MC)	V	19	51,35%	4 550 €
01025507	MAINTENANCE DES SYSTEMES EMBARQUES DE L'AUTOMOBILE (MC)	V	370	95,12%	5 900 €

51
50R
AF

Liste des formations techniques non inscrites au RNCSA et dispensées en apprentissage au 31/12/2017

Code diplôme	Intitulé du diplôme	Niveau	Effectifs branche	Taux de couverture branche	Niveau de prise en charge branche services de l'automobile
32025210	MAINTENANCE APRES VENTE AUTOMOBILE OPTION A : VEHICULES PARTICULIERS (BTS) ¹	III	535	90,05%	8 500 €
32025211	MAINTENANCE APRES VENTE AUTOMOBILE OPTION B VEHICULES DE TRANSPORT ROUTIER (BTS) ²	III	NC	NC	9 700 €
32025212	MAINTENANCE APRES VENTE AUTOMOBILE OPTION C MOTOCYCLES (BTS) ³	III	NC	NC	8 600 €
32025411	CONCEPTION ET REALISATION DE CARROSSERIE (BTS)	III	5	38,46%	7 900 €
40025410	CONSTRUCTION DES CARROSSERIES (BAC PRO)	IV	31	50,00%	5 850 €
40025510	METIERS DE L'ELECTRICITE ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES (BAC PRO)	IV	277	9,70%	9 200 €
50025213	MAINTENANCE DE MATERIELS OPTION MATERIELS DE PARCS ET JARDINS (CAP)	V	30	17,54%	11 300 €
50025223	MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION C MATERIELS D'ESPACES VERTS (CAP)	V	51	17,70%	4 800 €
50025432	CONSTRUCTION DES CARROSSERIES (CAP)	V	9	60,00%	5 000 €

(1) Diplôme remplacé par BTS Maintenance des véhicules option A véhicules particuliers / code 32025215 / inscrit au RNCSA

(2) Diplôme remplacé par BTS Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier / code 32025216 / inscrit au RNCSA

(3) Diplôme remplacé par BTS Maintenance des véhicules option C motocycles / code 32025217 / inscrit au RNCSA

Liste des formations tertiaire non inscrites au RNCSA et dispensées en apprentissage au 31/12/2017

Code diplôme	Intitulé du diplôme	Niveau	Effectifs branche	Taux de couverture branche	Niveau de prise en charge branche services de l'automobile
36C3120V	GESTIONNAIRE D'UNITE COMMERCIALE, OPTION GENERALISTE - OPTION SPECIALISEE (CCI FRANCE - RESEAU NEGOVENTIS)	III	33	3,24%	6 800 €
40031106	LOGISTIQUE (BAC PRO)	IV	110	8,76%	9 450 €
50031216	EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE OPTION B : PRODUITS D'EQUIPEMENT COURANT (CAP)	V	144	4,26%	4 250 €

50
 50
 50